



Collectes spécifiques des PPNU, des EPI usagés et des bidons de traitement de semences

❖ 3 novembre 2021

➤ Participation financière :

- L'élimination de PPNU portant le pictogramme ADIVALOR est prise en charge par le fabricant et votre distributeur, dans la limite de 100 kg.
- Pour les produits sans pictogramme, une participation minimale de 3€ HT/kg vous est demandée.
- Pour les professionnels des espaces verts, collectivités, entreprises, la participation aux frais d'élimination des PPNU sans pictogramme est fixée à 5€ HT/kg avec un minimum de facturation de 100€ HT.



Pour rappel, il est interdit de stocker un PPNU plus de 1 an après son retrait à l'utilisation.



Sites de collecte

- le 3 novembre uniquement
- toute l'année sur RDV

PPNU

Produits Phyto-pharmaceutiques Non Utilisables



Dans l'emballage d'origine



(sur-emballé si en mauvais état) avec mention "à détruire"

EPIU

Equipement de protection individuelle chimique



Dans un sac translucide



Bidons et fûts

traitement de semences



Vidés, rincés et fermés avec bouchons



collecte à l'unité, séparés des autres bidons

